Méthaniseur Senlis

Projet paysager

Août 2015

Arpents Paysages, 35 rue Marx Dormoy, 75018 Paris

Plan de situation du projet et des photomontages

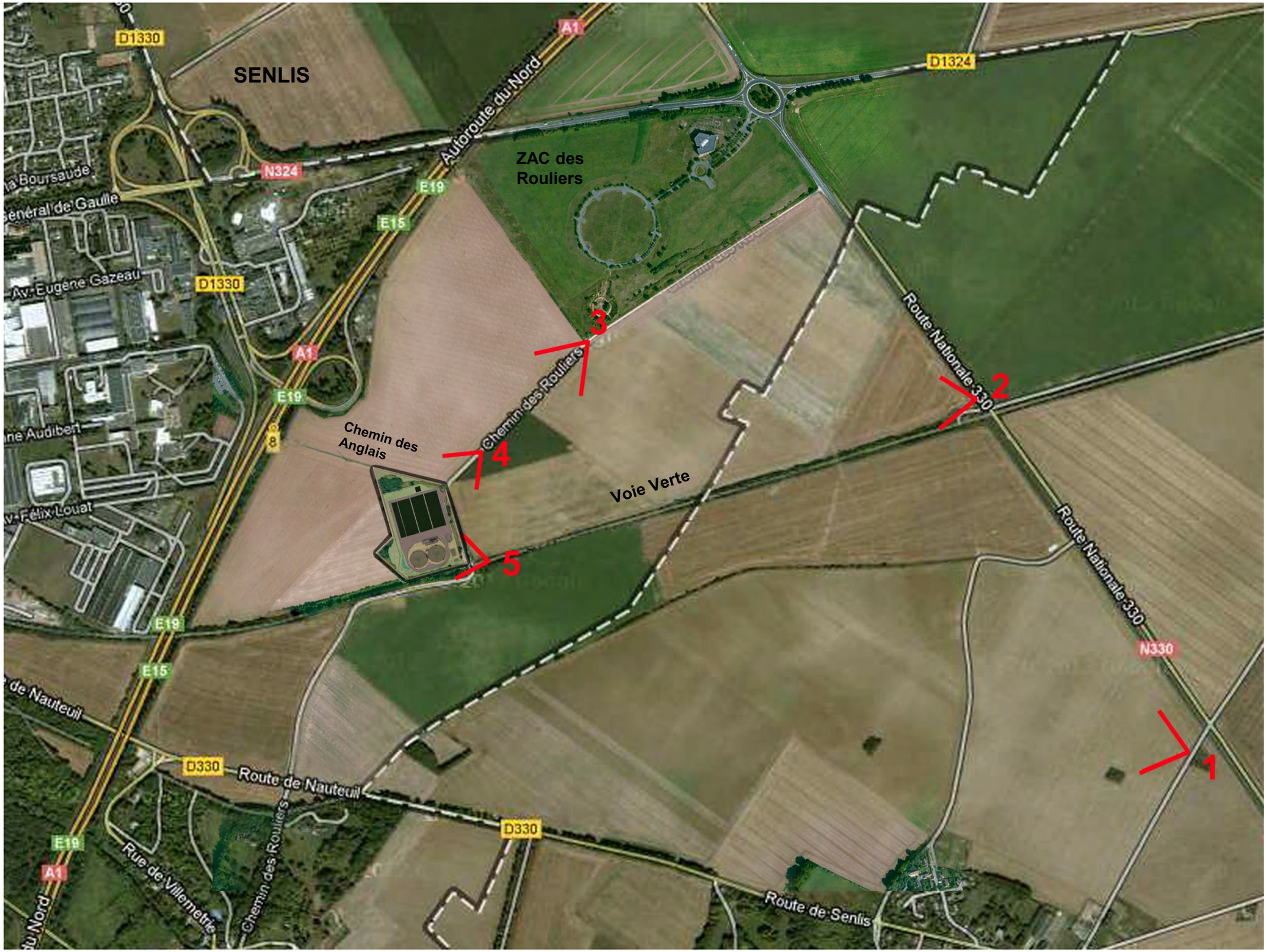

Plan des principes de paysagement

Strate arbustive

Noyer, beau sujet isolé

Strate arbustive dense et composée de 50% de persistants et semi-persistants + quelques arbres

Les installations du méthaniseur sont entourées de bandes plantées de différentes natures. Dans les parties visibles le long des chemins, la clôture est située sur l'intérieur du terrain de façon à être moins perceptible.

Ces bandes végétales sont constituées :

-de bandes enherbées avec gestion par fauche tardive

-de bandes ou lisières arbustives ponctuées de quelques arbres

-de bosquets boisés

Les cuves sont dans la partie basse du site. Au faîtage, elles mesurent 13,0 mètres. Elles sont implantées plus bas que le niveau du terrain naturel. Leur faîtage dépassera de 9,20m du TN et sera en dessous des cimes des arbres existant le long de la voie verte.

La zone de stockage aura une géométrie rectangulaire. Elle sera composée de 4 murs de 3m de hauteur et de stockage de maximum 6m de haut recouvert d'une bâche.

A l'intersection de la voie verte et du chemin des Rouliers, les plantations s'interrompent de manière à percevoir les installations. Un panneau explicatif y sera mis en place.

Photomontage 1. un an après la plantation :
vue éloignée depuis la RD1330 au niveau du carrefour avec la route au nord de Mont L'Evêque

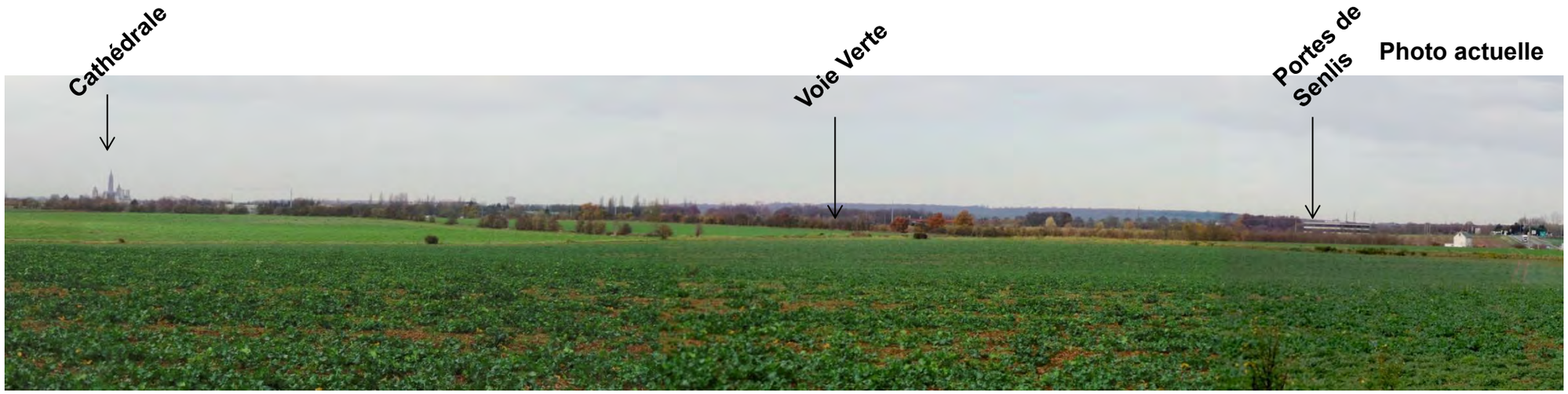

Photomontage (1 an)

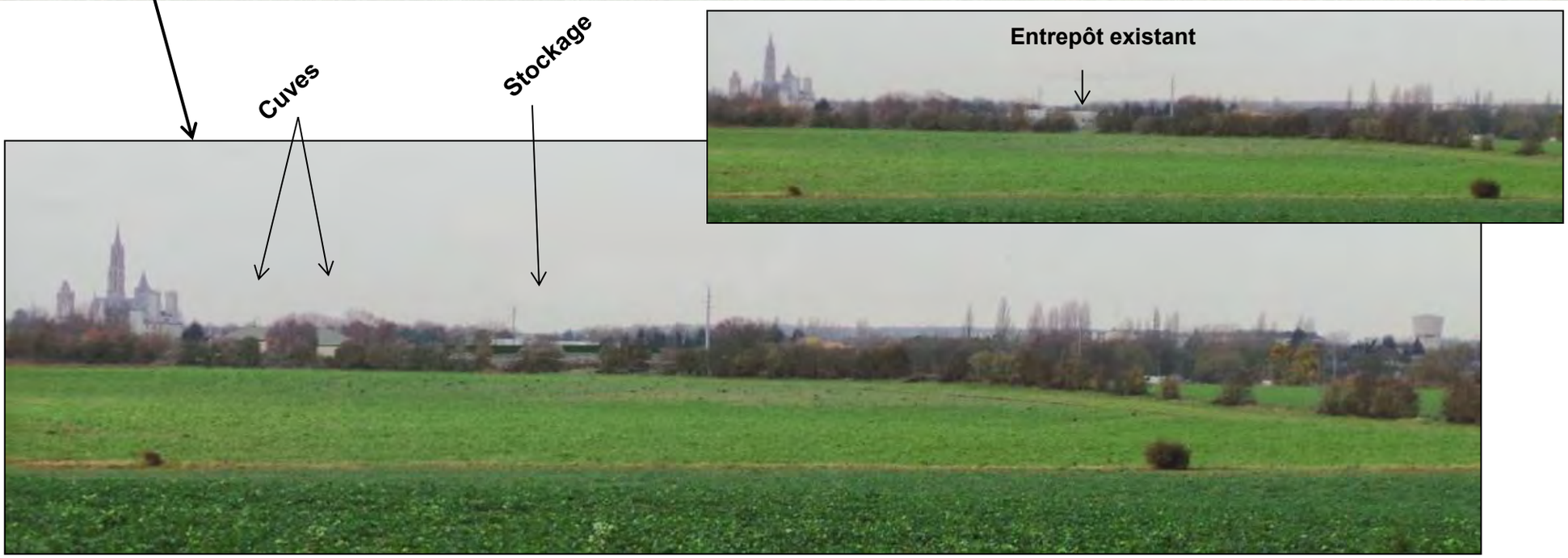

Photomontage 1 an zoomée

Les 2 cuves sont partiellement enterrées et font 9,20m au faîtage, soit un point haut à 86.00.

Les arbres de la voie verte entre 10 et 18m intègrent le méthaniseur.

La cathédrale est implantée à 78.00 et mesure 78m, soit son point culminant à 156.00 ; 70m au dessus de celui du faîtage des cuves.

Le méthaniseur se fond dans les bandes végétales du site et alentours.

Photomontage 1. plantation à terme :
vue éloignée depuis la RD1330 au niveau du carrefour avec la route au nord de Mont L'Evêque

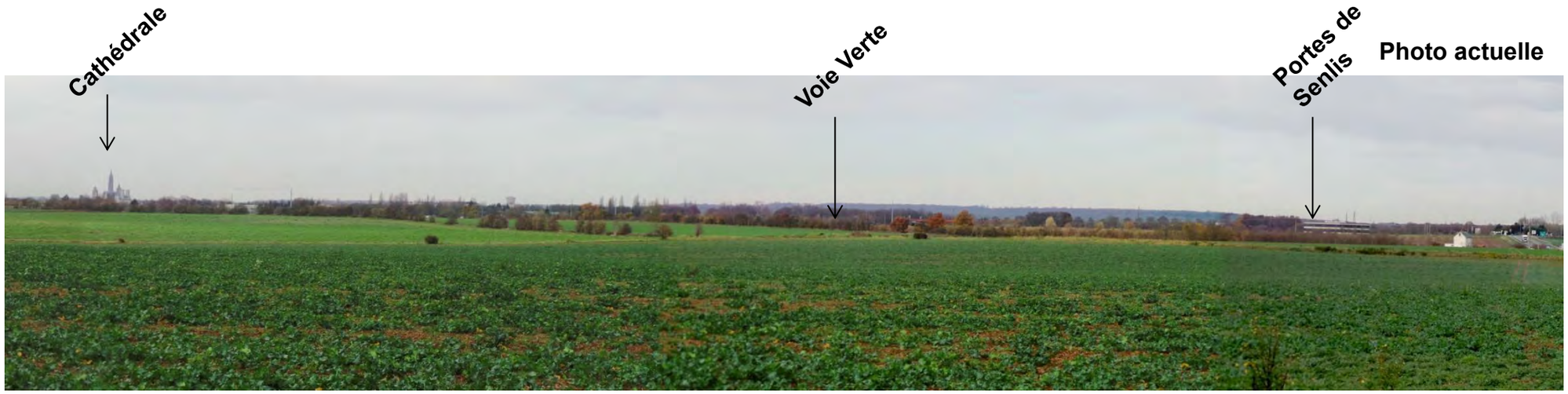

Photomontage (à terme)

Photomontage à terme zoomée

Photomontage 2. un an après la plantation :
vue éloignée depuis la RD1330 au niveau du carrefour la Voie Verte

Depuis le croisement entre la Voie Verte et la RD1330, la cathédrale reste visible entre les deux projets, méthaniseur et Portes de Senlis.

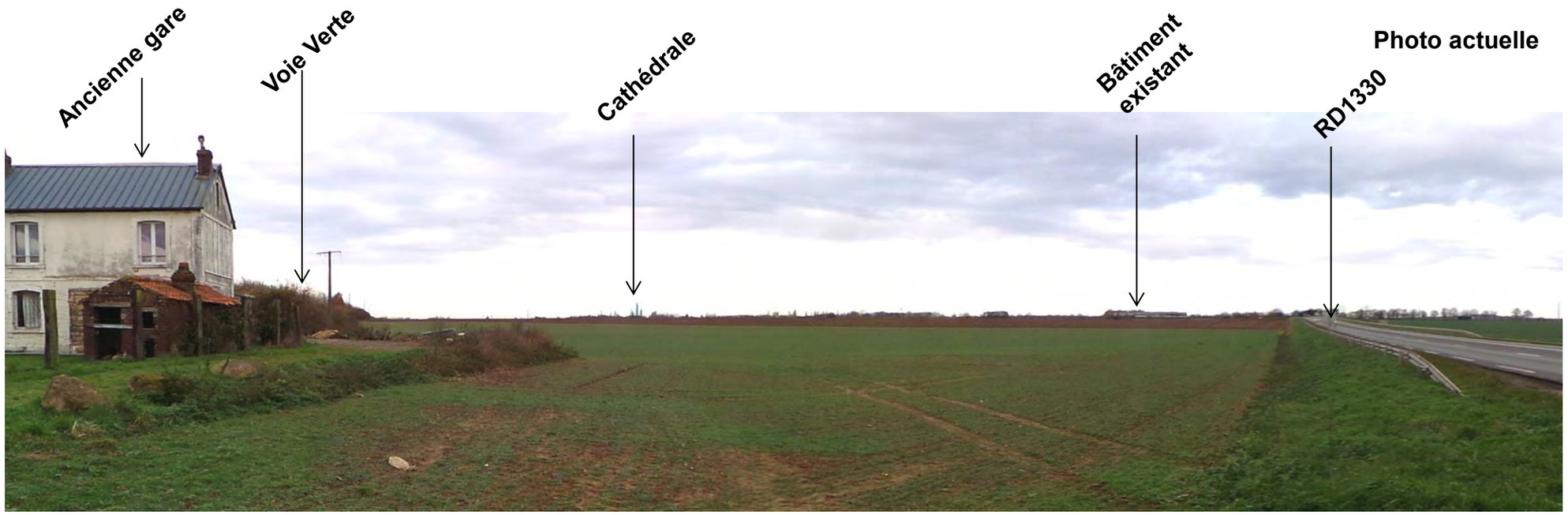

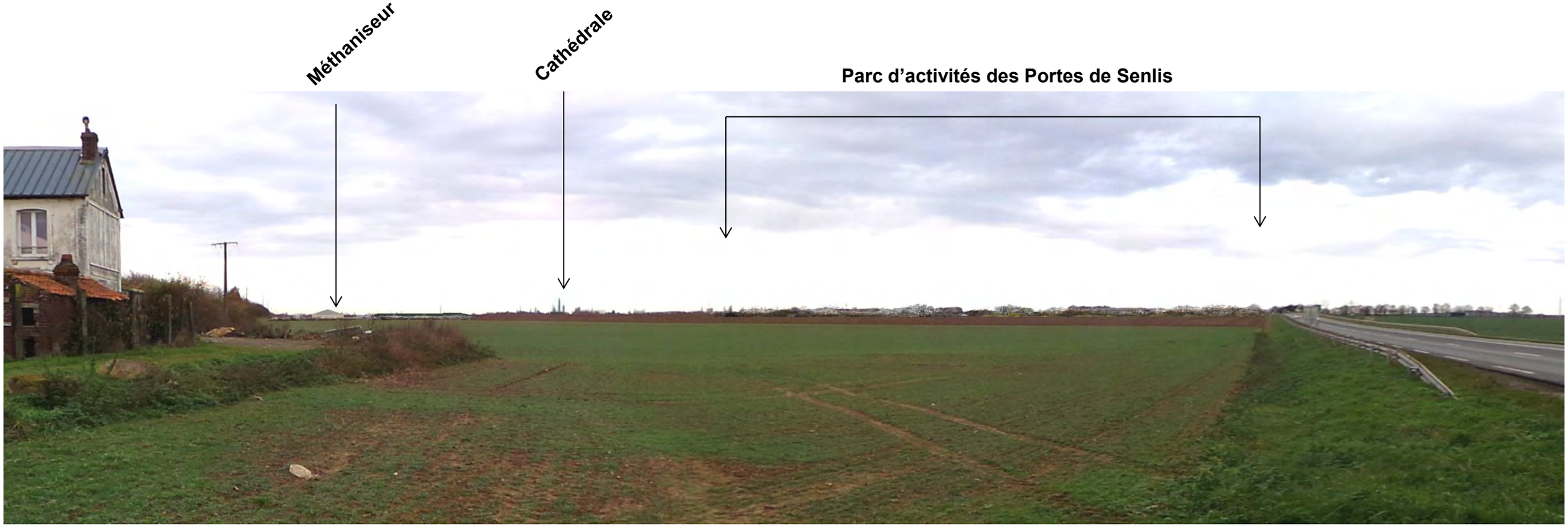

Photomontage (1 an)

Photomontage 2. plantation à terme :
vue éloignée depuis la RD1330 au niveau du carrefour la Voie Verte

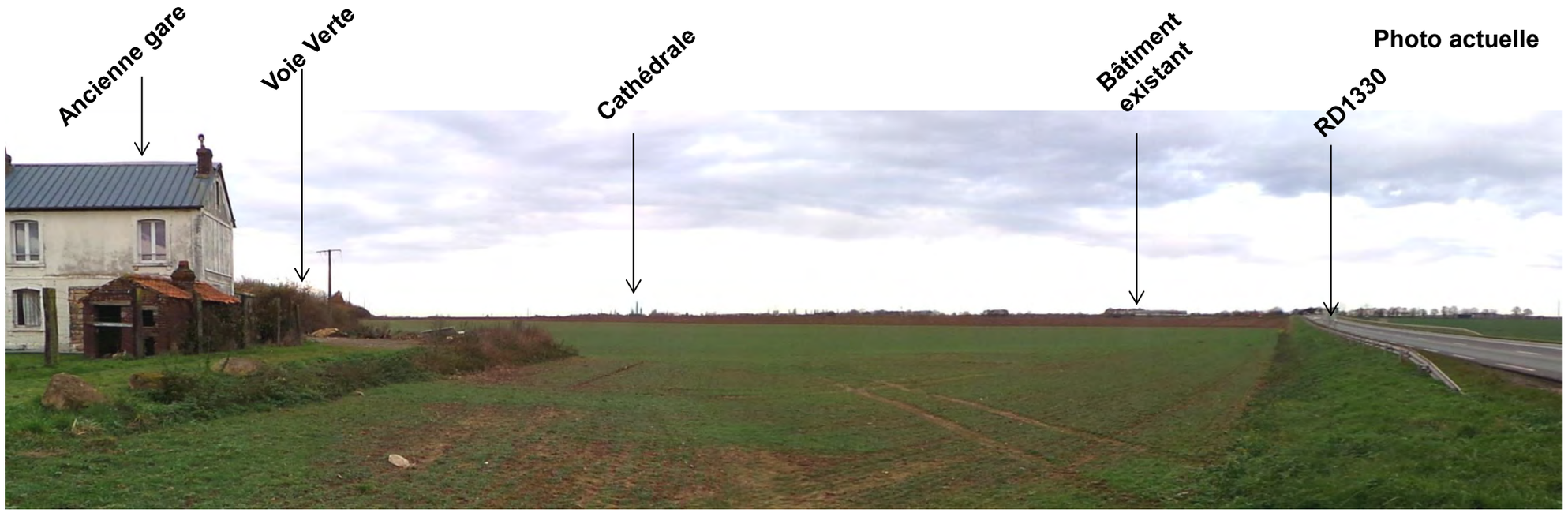

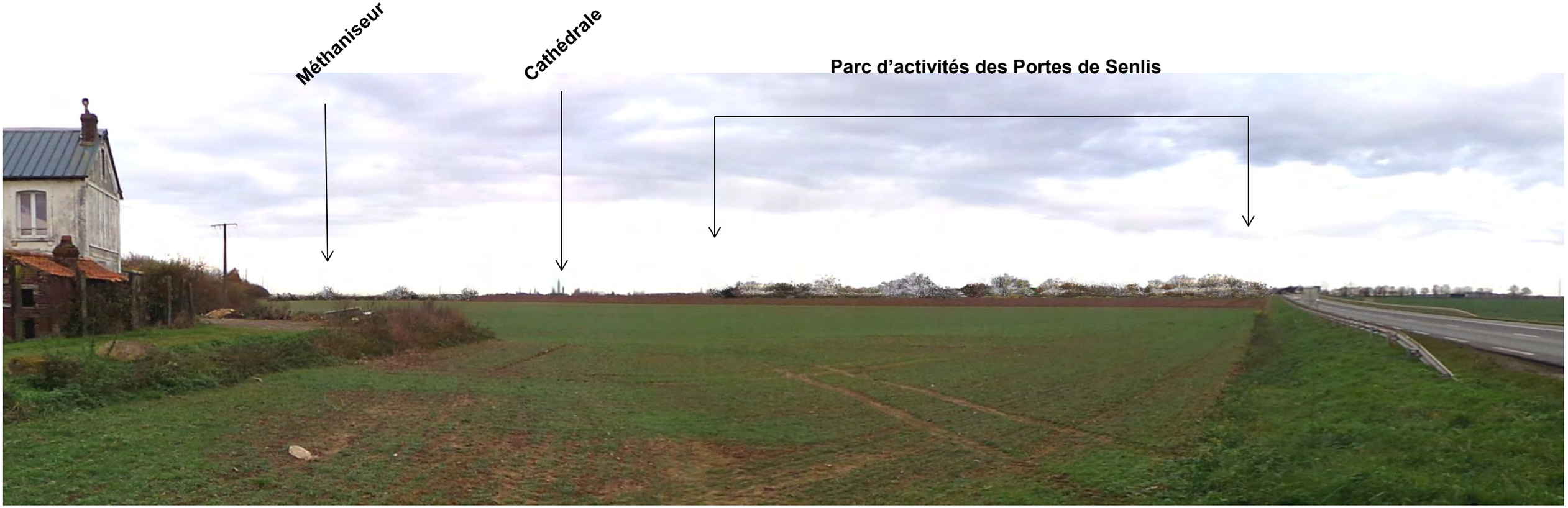

Photomontage (à terme)

Photomontage 3. un an après la plantation :
vue éloignée depuis le chemin des Rouliers en limite Sud du parc d'activités des Portes de Senlis

Depuis le chemin des Rouliers, juste après le parc d'activités des Portes de Senlis, la végétalisation très naturelle du site avec uniquement des végétaux indigènes confortera la végétation existante. Un noyer planté à l'intersection des chemins des Rouliers et des Anglais marquera le croisement et la perspective.

Photomontage (1 an)

Photomontage 3. plantation à terme :
vue éloignée depuis le chemin des Rouliers en limite Sud du parc d'activités des Portes de Senlis

Un bosquet boisé composé d'arbres à grand développement et de végétaux de sous-bois est créé dans la partie la plus large au nord du site. Il reproduira un motif paysager présent sur le plateau agricole.

Des bandes arbustives avec quelques arbres à petit et moyen développement prolongeront le vocabulaire végétal de la voie verte et intègreront les installations du méthaniseur dont les émergences des cuves resteront visibles.

Photomontage (à terme)

Coupe longitudinale Nord/Sud

Au Nord-Ouest, un large triangle permet de créer un modelé de sol de 2m de haut avec une pente douce de part et d'autre. Cette largeur importante permet également de planter un bosquet boisé avec une lisière arbustive irrégulière et une lisière herbacée gérée par fauche tardive ; configuration, à la fois riche pour la biodiversité et le paysage. Dans la partie plus étroite, le traitement végétal se prolonge par une bande arbustive puis un noyer isolé dans l'axe du chemin des Roulier et à l'intersection avec le chemin des Anglais.

Schémas de lisières préconisés pour une valorisation de la biodiversité

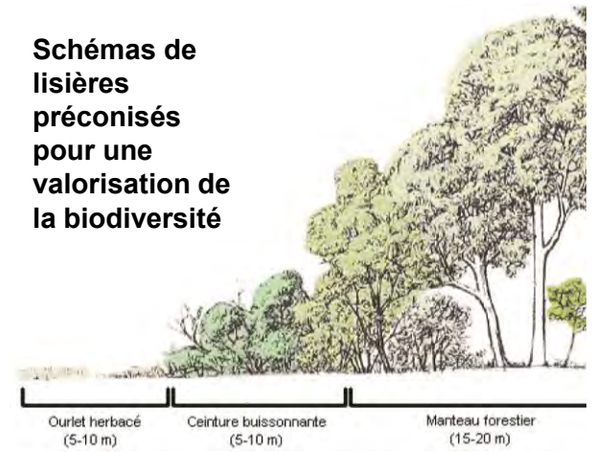

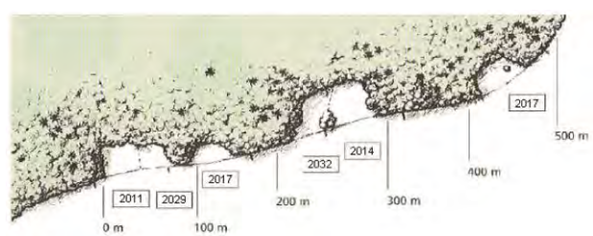

Les trouées se font en alternant les époques et endroits d'intervention.
2011 = *Année de l'intervention*

Fig. 2 : planification des interventions (modifié, selon LSPN 14, 1995)

Implantation de la coupe

L'insertion des installations par les mouvements de sol (encaissement pour les cuves et rehaussement au Nord des zones de stockage) sont lisibles sur cette coupe longitudinale.

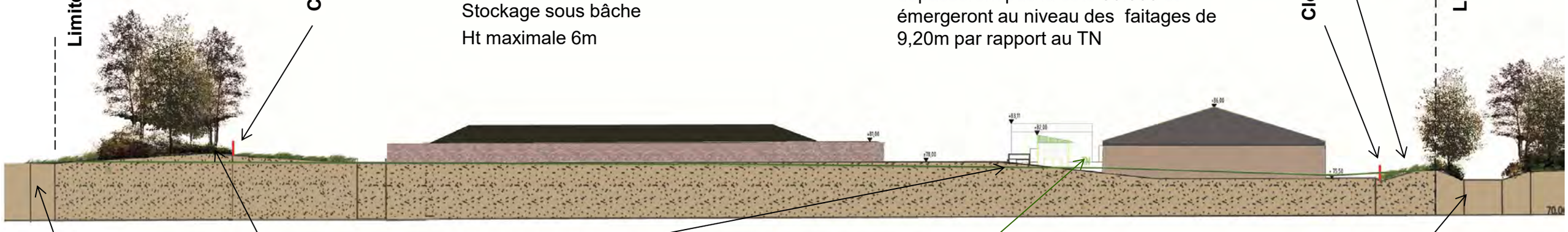

Coupe sur limite plantée au Nord : largeur 30m

Bande boisée avec strate arbustive dense avec végétaux persistants pour avoir une opacité visuelle **: avoir 50% d'arbustes persistants et semi-persistants**

Arbres des bosquets boisés pour sol carbonaté :

Chêne pédonculé : Quercus pedonculata (= robur)
Chêne sessile : Quercus sessiflora (=petrae)
Erable champêtre : Acer campestre
Hêtre commun : Fagus sylvatica
Merisier : Prunus avium
Alisier torminalis : Sorbus torminalis
Bouleau verruqueux : Betula verrucosa
Cerisiers à grappe : Prunus padus
Charme commun : Carpinus betulus
Cormier : Sorbus domestica
Alisier blanc : sorbus aria

Liste des arbustes : page 14

Exemple d'enherbement avec gestion par fauche annuelle (photo prise dans le site des Portes de Senlis)

Végétaux de sous-bois :

Lierre commun :Hedera helix
Chevreufeuille des bois : Lonicera
Ruscus aculeatus
Euphorbe des bois : euphorbia amygdaloides
Fougères : Dryopteris bushiana et marginalis
Jacinthe des bois
Ronce rampante : rubus tricolor
Pervenche : vinca major
Luzule des bois : luzula nivea

Clôture de type Ursus sur l'intérieur du site

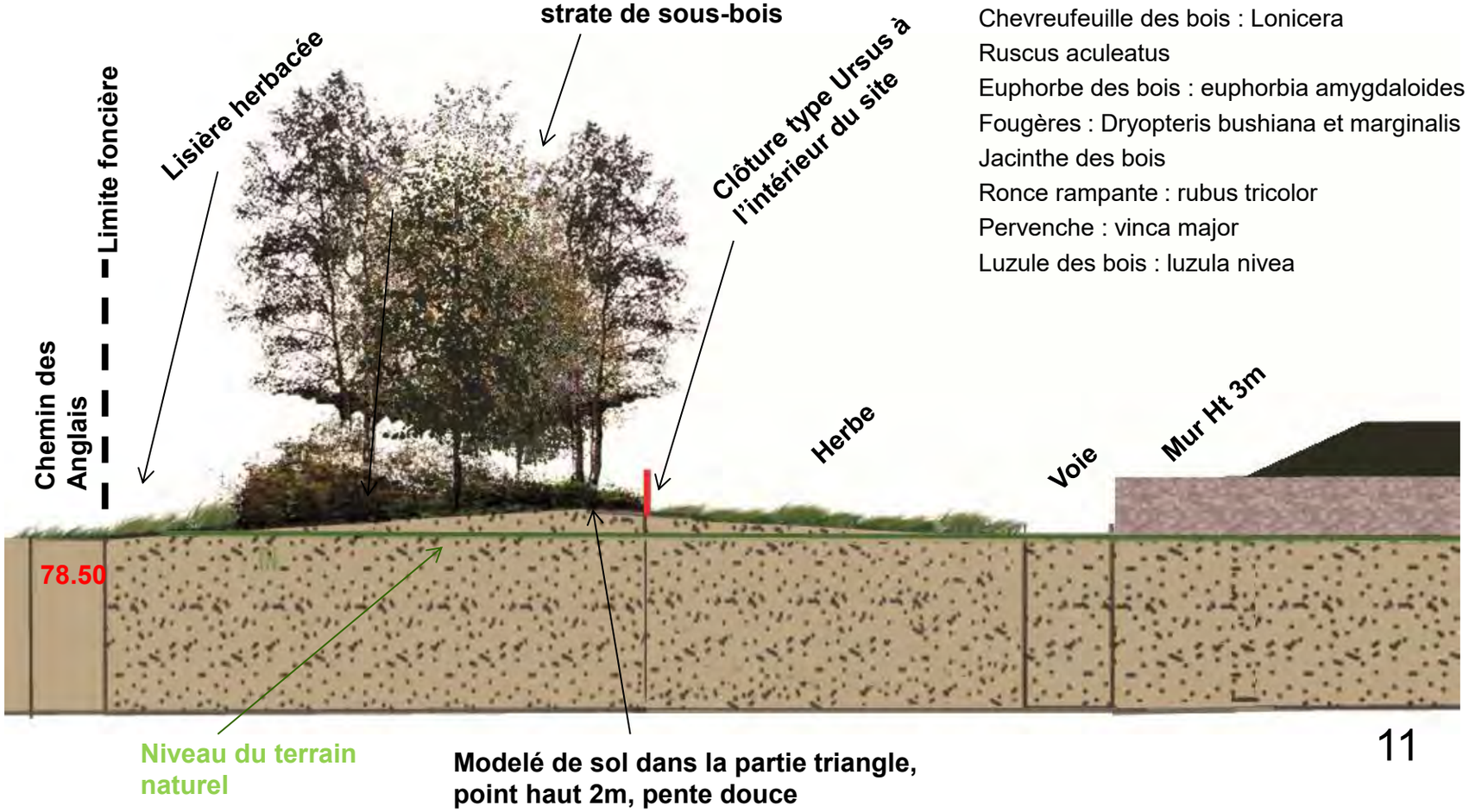

Photomontage 4. un an après la plantation :
limite plantée au Nord, le long des chemins des Rouliers et des Anglais

<u>Arbre isolé à la croisée des chemins des Rouliers et des Anglais :</u> Noyer commun (Juglans regia) 1 beau sujet isolé

Des petits sujets ont été vus, essaimés sur le site des Portes de Senlis.

Photo actuelle

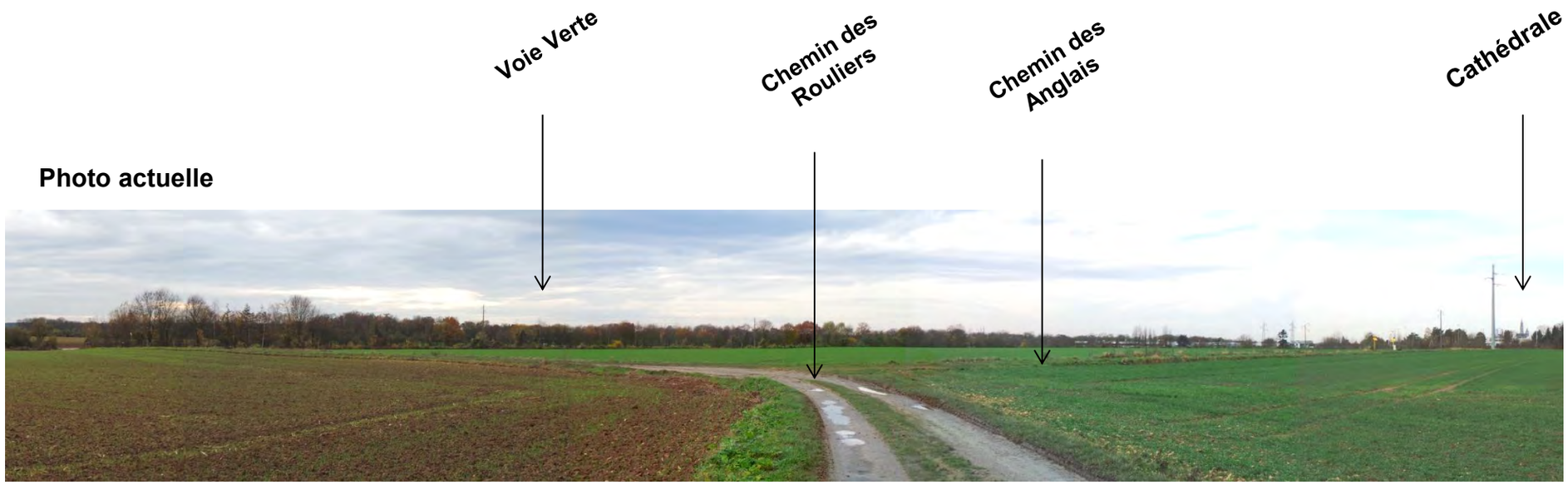

Bandes arbustives avec quelques arbres à moyen et petit développement

Bosquet boisé

Photomontage (1 an)

Photomontage 4. plantation à terme :
limite plantée le long des chemins des Rouliers et des Anglais

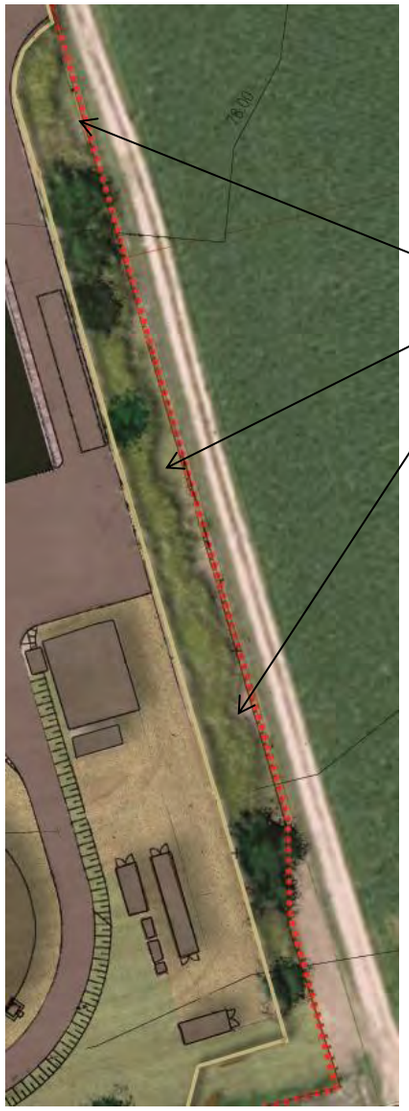

Irrégularité de la limite de la bande arbustive avec enherbement entre le chemin des Roulier et les plantations.

Photo actuelle

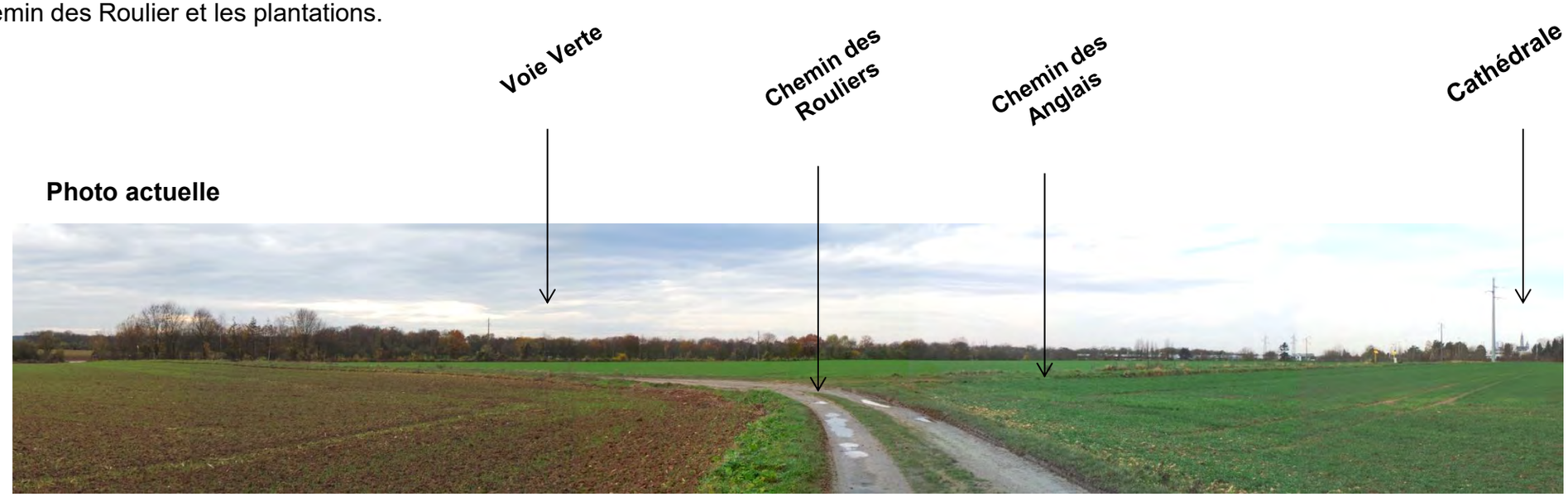

Photomontage (à terme)

Lisière herbacée
(continuité chemin des Anglais)

Coupe transversale Ouest/Est

La limite Ouest longe les zones de stockage et n'est quasiment pas perceptible , elle sera, au nord, enherbée et gérée par fauche tardive ; au sud, plantée d'un second bosquet boisé, prolongé par une lisière arbustive et une clairière.

La limite Sud le long de la Voie Verte sera également enherbée, Le long de la Voie Verte une bande boisée existante et l'encaissement du chemin créent déjà un filtre par rapport aux installations.

Sur la limite Est le long du chemin des Rouliers, une bande arbustive de végétaux indigènes avec 50% de persistants et semi-persistants mesurant entre 2 et 5 mètres environ, avec quelques arbres à moyen et petit développement sont plantés de façon à atténuer l'impact des installations depuis les différents points de vues dans le grand paysage.

Arbustes en haie champêtre

Persistant

Buis : Buxus sempervirens
Houx : Ilex aquifolium
Lierre : Hedera helix

Semi-persistant :

Troène commun : Ligustrum vulgare
Viorne obier : Viburnum opulus
Viorne mancienne (lanate) : Viburnum lanata

Caduque

Cornouiller sanguin : Cornus sanguinea
Cornouiller mâle : cornus mas
Epine vinette : berbris vulgaris
Fusain d'Europe : Euonymus europeaus
Nerprun purgatif : Rhamnus catharticus
Prunelier : prunus spinosa
Sureau : sambuscus racemosa et nigra

Quelques arbres (5 à 10m)

Aubépine : Crataegus monogyna et laevigata
Sorbier des oiseleurs : Sorbus aucuparia
Noisetier commun : corylus avelana
Erable champêtre : Acer campestre

Bande arbustive mélange caduques et persistants : buis (buxus sempervirens), houx (Ilex),

Cornus et aubépine – ZAC des Rouliers

Implantation de la coupe

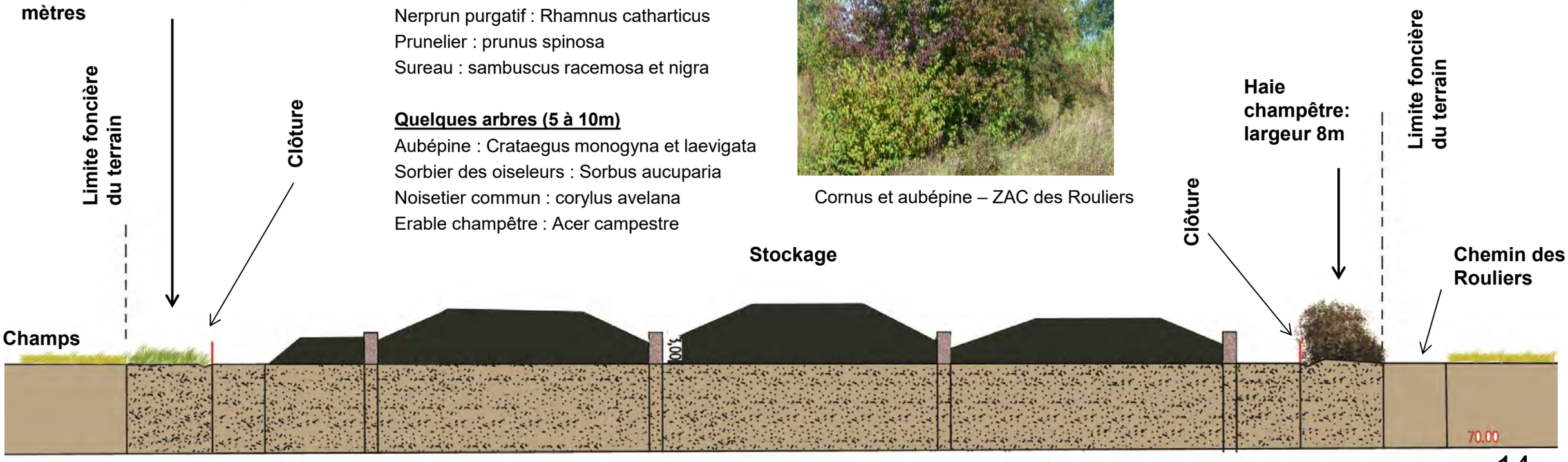

Limite Ouest : bande enherbée avec fauche tardive, largeur 8 mètres

Photomontage 5. un an après la plantation : intersection Voie Verte / chemin des Rouliers

Afin d'avoir rapidement une présence végétale, les végétaux seront plantés avec des tailles conséquentes :

- dans les bandes arbustives, une dizaine d'arbres en baliveau et en cépée de 2/3m et en tige de 14/16 (ce qui donne une cime à 3/4m avec un petit houppier)
- le noyer en 18/20
- des arbustes en touffe de 0,50/1 mètre de hauteur
- les arbres des 2 bosquets boisés en jeunes plans, les plantes de sous-bois en godet de 9

Tous les végétaux devront avoir des protections anti- lapin.

Photo actuelle

Photomontage (1an)

Photomontage 5. plantation à terme : intersection Voie Verte / chemin des Rouliers

Un bosquet avec sur sa partie Sud, une lisière arbustives ainsi qu'une vaste clairière avec un bassin d'infiltration enherbée et gérée par tonte annuelle tardive sont implantés sur l'élargissement de la parcelle à l'Ouest.

Au Sud du site une ouverture au croisement de la Voie Verte et du chemin des Rouliers permettra de voir les installations.

Un panneau explicatif y sera installé.

Exemples

Le hangar sera recouvert d'un bardage bois. Les autres éléments verticaux seront en bardage métalliques peint marron glacé avec un RAL1019 (cuve, chaufferie, traitement gaz…). Les toitures des bâtiments et des cuves seront gris anthracite.

Photomontage (à terme)